



L'essentiel du Bulletin d'information n° 886 mars 2025

Ce document fait une synthèse du dernier Bulletin d'information de l'OCBF et en reprend le sommaire. Les articles de ce Bulletin sont disponibles en texte intégral sur www.ocbf.com.

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Coopération européenne et internationale : le GAFI met à jour ses recommandations.

EBA: quatre projets de normes techniques de réglementation (RTS) prises en application du « nouveau paquet LCB-FT européen » sont soumis à consultation publique.

Projet de loi DDADUE: une mise en œuvre prochaine des dispositions du « nouveau paquet LCB-FT européen » concernant les conditions et modalités d'accès aux informations relatives aux bénéficiaires effectifs.

Services et instruments de paiement

MiCA : six règlements délégués (RTS) ont été publiés au Journal officiel de l'UE.

Crypto-actifs: l'AMF a publié une instruction sur les modalités de notification des documents relatifs à une offre au public ou à l'admission à la négociation de crypto-actifs.

Chèques falsifiés: la Cour de cassation rappelle qu'une banque n'est tenue de détecter les anomalies apparentes d'un chèque que lorsque celui-ci est remis à l'encaissement (Cass. com 5 mars 2025).

Économie numérique, informatique et libertés

RGPD: le délicat équilibre entre le droit à l'oubli et la liberté d'expression (**CA Paris, 20 février 2025**).

Octroi de crédit: la CNIL relance ses travaux sur l'élaboration d'un référentiel à destination du secteur bancaire et présente son programme de travail 2025 pour l'accompagnement des professionnels.

ANSSI : l'Agence dévoile son plan stratégique pour la période 2025-2027.

NIS 2: le Sénat a adopté en première lecture, le 12 mars 2025, un projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité.

Vos interlocuteurs:

Droit des affaires, réglementation bancaire, jurisprudence affaires et bancaire - $\underline{\text{Eva Ruimy}}$

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, corruption, protection des données personnelles, services de paiement - <u>Arnaud Kerael</u>

Marchés financiers, distribution d'assurances, finance durable -Ludivine Polère Affaires fiscales, comptables, prudentielles, contrôles permanents et périodiques - <u>Christian Meyer</u>

Droit des sociétés - <u>Mina Kanouté</u> Social - <u>Anne-Sophie Lapotre</u>

Veille documentaire - Anne-Sophie Lapotre et Aurélie Duchemin





L'essentiel du Bulletin d'information n° 886 mars 2025

Panorama de jurisprudence Droit bancaire, Droit des affaires

Concurrence:

- La Cour de cassation rappelle que le droit des pratiques anticoncurrentielles a pour objet la protection du libre jeu de la concurrence sur le marché et, dès lors, la caractérisation d'une telle pratique n'induit pas nécessairement qu'un préjudice ait été causé aux opérateurs actifs directement ou indirectement sur ce marché (Cass. com 26 février 2025). Il s'en déduit que, sans préjudice de la présomption réfragable, prévue à l'article L. 481-7 du code de commerce, entré en vigueur le 11 mars 2017, la partie qui soutient qu'une pratique anticoncurrentielle lui a causé un préjudice, doit en rapporter la preuve.
- La Cour de cassation juge que le seul fait pour la DGCCRF de soumettre des réponses prérédigées au cours de leur enquête ou de leur demander de confirmer les conclusions préétablies par les enquêteurs ne caractérise pas un procédé déloyal de mode d'obtention de preuve (Cass. com 29 janvier 2025).

Crédit à la consommation : Un arrêt de la CJUE répond à douze questions préjudicielles qui abordent les clauses abusives, les pratiques commerciales déloyales et les informations fournies sur le coût du crédit. Le point essentiel concernait l'application des règles relatives aux crédits à la consommation à un cautionnement professionnel imposé et octroyé par une filiale de la banque (CJUE 13 mars 2025).

Procédure civile :

- La Cour de cassation met un terme aux incertitudes entourant l'annulation de l'article 750-1 du code de procédure civile. Elle précise que la version issue de l'article 4 du décret n° 2019-1933 du 11 décembre 2019, annulée par le Conseil d'État, continue de produire ses effets de manière définitive, sauf pour les actions engagées avant la décision d'annulation (Cass. civ. (2ème ch.) 6 février 2025).
- La radiation du rôle de l'affaire, qui ne fait que suspendre l'instance, ne fait pas obstacle à ce que soit

prononcé **l'arrêt de l'exécution provisoire** en application de l'article 524 du code de procédure civile. (Cass. civ. (2ème ch.) 6 mars 2025).

Droit des affaires

DGCCRF: La DGCCRF publie son rapport d'activité 2024 dans lequel elle dresse le **bilan de ses contrôles**. Par ailleurs, elle indique ses **priorités** pour 2025 et les perspectives. L'année écoulée a été marquée par une **intensification des contrôles et des sanctions**.

Démarchage téléphonique : une proposition de loi a été adoptée afin d'interdire le démarchage téléphonique si le consommateur n'a pas exprimé son consentement préalable.

Droit bancaire

DGCCRF: La DGCCRF a réalisé une enquête entre 2023 et 2024 sur les frais bancaires liés aux irrégularités de fonctionnement des comptes bancaires ou aux incidents de paiements.

HCSF: Le HCSF publie un communiqué de presse dans lequel il indique notamment que la **production de crédit à l'habitat** poursuit sa reprise depuis le point bas de février 2024 et atteint 11,6 milliards d'euros hors renégociations en décembre.

Projet de loi DDADUE: Le projet est passé en commission mixte paritaire le 31 mars 2025 et a été adopté le 3 avril par le Sénat. Il a notamment pour objectif de **transposer** par voie d'ordonnance les directives relatives aux **crédits à la consommation** et aux **services financiers à distance**.

Finance durable

Simplification: La Commission européenne a publié, le 26 février 2025, un paquet « Omnibus I » contenant trois propositions législatives: deux directives modifiant les directives Audit, Comptable, CSRD et CSDDD, et un règlement délégué modifiant les actes délégués Taxonomie.





L'essentiel du Bulletin d'information n° 886 mars 2025

Supervision prudentielle, résolution et réglementation comptable

Directive CSRD: report de quatre ans de son application?

Redevances de surveillance prudentielle : un rectificatif remplace « filiales » par « succursales »

Risque de marché : nouvelles exigences en matière de fonds propres.

Fiscal

Traitement fiscal espagnol des non-résidents : la Commission européenne saisit la CJUE.

Effet rétroactif d'une loi : le Conseil d'État valide, mais sous la condition d'une « annonce préalable non équivoque ».

Droit des sociétés

Régime des nullités en droit des sociétés : L'ordonnance du 12 mars 2025 simplifie et clarifie le régime des nullités en droit des sociétés, afin de renforcer la sécurité juridique de la constitution des sociétés, de leurs actes et délibérations ainsi que des règles qui y sont exposées.

Distribution de dividendes hors de l'assemblée générale ordinaire annuelle : suite et... contradictions !

Social

Interdiction de fumer et de vapoter dans les lieux de travail : l'infraction est désormais passible d'une amende de quatrième classe, soit 750 euros.

Introduction d'un système d'intelligence artificielle (IA): dès lors qu'une entreprise introduit de nouveaux outils informatiques ou de l'IA même dans une phase expérimentale, le CSE doit être consulté. (TJ Nanterre, 14 février 2025)

Suivi de l'état de santé des salariés: les nouveaux modèles d'attestation de suivi individuel de l'état de santé, d'avis d'aptitude, d'inaptitude et de proposition de mesures d'aménagement de poste sont actualisés et applicables à compter du 1^{er} juillet 2025.

Régime social des contrats d'apprentissage : la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 a modifié le régime social des contrats d'apprentissage conclus à compter du 1^{er} mars 2025 et a soumis la rémunération des apprentis, pour ces mêmes contrats, à la CSG/CRDS pour leur part qui dépasse 50 % du SMIC.

Pour vous abonner au Bulletin d'information, renvoyez-nous ce formulaire : cliquer ici





Sommaire du Bulletin d'information n° 886 mars 2025

Droit général français et européen	- Jurisprudence : dividendes : distribution hors de l'assemblée
Grandes réformes 5	
- Actualités législatives	Lutte contre le blanchiment et le financement du
- Droit européen	terrorisme 49
Droit des affaires 9	- Réglementation
- Concurrence	- Autorité
- Consommation : DGCCRF : bilan de l'activité 2024	- Coopération européenne et internationale
- Relations financières avec l'étranger	- Sanction financière
Droit bancaire 1	.4 Corruption 54
- Compte : frais bancaires : enquête de la DGCCRF	- Réglementation
- Crédit	- Autorité
- Protection des clients : rapport annuel de la Banque de Fran	ce - Coopération européenne et internationale
Panorama de jurisprudence	Économie numérique, informatique et libertés 56
	9 - Économie et finance numérique
- Concurrence : actions en « follow-on » et droit des pratiques	•
anticoncurrentielles : nécessité d'un préjudice – règles de	pour l'accompagnement des professionnels
procédures internes en matière de droit de la concurrence –	- Sécurité : ANSSI : plan stratégique 2025-2027
pouvoirs de la DGCCRF : mode de preuve déloyal	- Jurisprudence : droit à l'effacement des données
- Crédit : crédit à la consommation : application de la directive	personnelles : primauté de la liberté d'expression
relative aux clauses abusives à un cautionnement	Services et instruments de paiement 65
professionnel imposé	- Instruments de paiement
- Droit international privé : présomption d'une influence	- Services de paiement
déterminante exercée par la société mère et lien étroit	- Jurisprudence
- Procédure : effet rétroactif de l'annulation de l'article 750-1	Fiscal 70
du code de procédure civile – exécution provisoire et radiation	ON - BIC-IS
du rôle	- Droit d'enregistrement
- Procédures collectives	- Impôt sur le revenu
- Protection des clients	- International
- Recouvrement des créances et voies d'exécution :	- Lutte contre la fraude
ordonnance d'injonction de payer : délai d'opposition	- Procédure
- Sûretés	- Taxe sur la valeur ajoutée
	2 - Jurisprudence
- Commercialisation	Supervision prudentielle, résolution et
- Épargne réglementée	réglementation comptable 77
- Gestion d'actifs	- Autorité : comité de Bâle : volonté de renforcer l'efficacité de
- Infrastructure de marché	la surveillance – Conseil européen : adoption d'un règlement
- Marché	relatif aux indices de référence financiers – EBA : tableau de
- Médiation	bord des risques pour la quatrième trimestre 2024
- Prestataire	- Réglementation comptable et audit : directive CSRD : report
- Protection des investisseurs	de quatre ans de son application ?
- Sanction, transaction et jurisprudence	- Réglementation prudentielle : redevance de surveillance
	prudentielle
- Autorité	Social 83
- Sanction et jurisprudence	- Conditions de travail
	2 - Dialogue social
- Finance responsable	- Droit du travail
- Finance verte : paquet Omnibus 1 : propositions législatives	- Formation professionnelle : compte personnel de formation
de la Commission européenne	(CPF): transmission des droits et limite d'âge d'utilisation
	 Rémunération, avantages sociaux, intéressement et
- Contrôle des sociétés	participation
- Réglementation : régime des nullités en droit des sociétés :	- Jurisprudence

ordonnance